



Procès-Verbal de la
Séance plénière du Conseil Général
 du mardi 16 décembre 2025 à 19h30

Lieu : Salle Polyvalente, Châteauneuf/Conthey

Membres du Conseil général présents

Nom	Prénom	Fonction	Groupe politique
Vergères	Jean-Daniel	Président	Alliance communale
Fragnière	Dominique	Vice-Président	Le Centre
Ruchat	Sabrina	Secrétaire	UDC et Union des Citoyens
Bérard	Emmanuel	Membre	Alliance communale
Brunner	Rita	Membre	Le Centre
Cheseaux	Jean-Marc	Membre	Le Centre
Cito	Nulifer	Membre	Le Centre
Constantin	Nicolas	Membre	Le Centre
Dessimoz	Emilie	Membre	Les Verts et PS
Dorsaz	Mathieu	Membre	Alliance communale
Duc	Ariane	Membre	Alliance communale
Eggel	Roman	Membre	Alliance communale
Giberti Udry	Gloria	Membre	Les Verts et PS
Gyger	Daniel	Membre	Le Centre
Hedinger Szekely	Jill	Membre	Le Centre
Imstepf	Maria-Angela	Membre	Alliance communale
Iten	Ana Catarina	Membre	UDC et Union des Citoyens
Iten	Julien	Membre	UDC et Union des Citoyens
Maglia	Luca	Membre	Alliance communale
Papilloud	Guillaume	Membre	Alliance communale
Pellissier	Ralph	Membre	Alliance communale
Pinto Da Costa Rodrigues	Patricia	Membre	Alliance communale
Roos	Clémentine	Membre	Alliance communale
Ruchat	Daniel	Membre	UDC et Union des Citoyens
Sarrasin	David	Membre	Alliance communale
Schauenberg	Lucas	Membre	Les Verts et PS
Sidani Awada	Bahira	Membre	Les Verts et PS
Solliard	Sandra	Membre	Alliance communale
Thétaz	Charlotte	Membre	Le Centre

Membres du Conseil Général excusés

Nom	Prénom	Fonction	Groupe politique
Berthouzoz	Didier	Membre	Alliance Communale

Ouverture de la séance

Jean-Daniel Vergères, Président du Conseil Général, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, ainsi qu'aux chefs de service et invités présents. Il salue la présence de M. Damien Rappali journaliste du Nouvelliste. M. Vergères souhaite également un prompt rétablissement à Mme Stéphanie Germanier ainsi qu'à M. Didier Berthouzoz absents pour maladie.

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du Procès-verbal de la séance plénière du 14 octobre 2025
3. Planification financière 2026-2029
4. Budget 2026 de la municipalité
 - a) Examen du budget
 - b) Rapport de la commission
 - c) Approbation du budget
5. Commission EEE : rapport d'activité 2025
6. Commission aggro-mobilité : rapport d'activité 2025
7. Postulat 05-2025 Ilots de chaleur, « les Verts et PS »
8. Interpellation 03-2025 interpartis : impôts sur les chiens
9. Réponse interpellation 01-2025 « Rue des Fougères »
10. Réponse interpellation 02-2025 « les coûts de l'aide Sociale »
11. Réponse écrite à la question orale « Kids Paradise »
12. Infos municipalité
13. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

Aucune remarque, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du Procès-verbal de la séance plénière du 14 octobre

Aucune remarque, le PV est accepté à l'unanimité.

3. Planification financière 2026 - 2029

M. Christophe Germanier présente la planification financière, laquelle expose la vision des finances communales pour la période 2026-2029,

L'examen des différents tableaux financiers met en évidence un budget 2026 pratiquement à l'équilibre. En revanche, les projections pour les années suivantes font apparaître un excédent de charges annuel estimé à environ un million de francs.

Les documents remis détaillent les prévisions par rubriques, intégrant notamment une croissance annuelle de 1 % des revenus fiscaux. L'accent est mis sur la marge d'autofinancement, indicateur essentiel que la municipalité entend maintenir au-delà de 5 millions de francs. À cet égard, le Conseil municipal observe une règle de gestion prudente : le montant des investissements annuels ne doit pas excéder le double de cette marge d'autofinancement

Les investissements projetés demeurent inférieurs au seuil des 10 millions de francs annuels. Bien que le montant global de 25 millions de francs sur quatre ans soit conséquent, il reste en adéquation avec la marge d'autofinancement et la capacité financière de la commune. Par conséquent, la municipalité aborde cette planification avec sérénité.

Un comparatif avec la planification financière 2021-2025 démontre que, si cet exercice trace une ligne directrice, les résultats réels peuvent varier. À titre d'exemple, la planification de 2021 projetait une dette de plus de 6 000 francs par habitant pour l'année 2026. Or, au terme de l'exercice 2024, la dette effective s'élève à environ 2 200 francs par habitant.

Les principaux investissements prévus pour la période 2026-2029 concernent le domaine scolaire avec notamment la rénovation de l'école d'Erdre et de Châteauneuf. Le programme d'investissements prévoit également la rénovation de la salle communale de Saint-Severin, ainsi qu'un rafraîchissement des locaux du service du feu.

4. Budget 2026 de la municipalité

Mme Dessimoz, Présidente de la commission de gestion :

La Commission de gestion a examiné le projet de budget 2026 présenté par la Municipalité, conformément aux dispositions légales et au règlement communal.

La Commission s'est réunie à plusieurs reprises et a pu s'entretenir avec les représentants de l'exécutif et l'administration.

Plusieurs questions ont été posées par la commission, toutes ont obtenu réponse.

M. Vergères passe en revue le budget rubrique par rubrique, **Mme Thétaz** rapporteure de la COGES apporte les compléments de la Commission

Comptes de fonctionnement

	Comptes	Charges	Revenus	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	5'842'050,00	477'500,00	022.3113.01 Matériel informatique 022.3132.05 Honoraires
1	Ordre et sécurité publique, Défense	3'089'550,00	697'100,00	162.3144.01 Frais d'entretien
2	Formation	8'708'750,00	396'200,00	Aucune remarque
3	Culture, sport et loisirs, église	4'567'150,00	912'800,00	322.3010.01 Traitement du personnel 322.31XX.XX Salle Polyvalente 322.3101.01 Matériel et équipement 322.3111.01 Mobilier, appareils et machines 322.3144.01 Frais d'entretien 329.3101.01 Matériel et équipement 329.3636.10 Soutien aux projets culturels
4	Santé	2'327'000,00	-	Aucune remarque
5	Sécurité sociale	9'556'750,00	3'031'800,00	Aucune remarque
6	Trafic et télécommunications	4'843'650,00	570'600,00	622.3141.01 Entretien voie CFF
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7'403'000,00	6'605'150,00	Aucune remarque
8	Economie publique	1'746'800,00	1'811'100,00	840.3635.01 Contributions touristiques
9	Finances et impôts	1'380'500,00	35'024'200,00	910.4002.01 Impôts retenus à la source
	Total	49'465'200,00	49'526'450,00	
	Excédents de revenus		61'250,00	

Comptes des investissements

	Comptes	Charges	Revenus	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	100'000,00	-	Aucune remarque
	Ordre et sécurité publique, Défense	825'000,00	230'00,00	150.5040.01 Local du feu 150.5060.01 Achat véhicule feu
2	Formation	550'000,00	-	217.5040.05 Centre scolaire de Erde
3	Culture, sport et loisirs, église	1'120'000,00	-	322.5060.01 Equipements 341.5040.02 Infrastructures sportives
4	Santé	-	-	Aucune remarque
5	Prévoyance sociale	1'400'000,00	-	Aucune remarque
6	Trafic et télécommunications	1'620'000,00	-	615.5060.01 Véhicules et accessoires
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	8'090'000,00	5'475'000,00	Aucune remarque
8	Economie publique	1'000'000,00	630'000,00	871.5060.01 Panneaux solaires
9	Finances et impôts	-	-	Aucune remarque
	Total	14'705'000,00	6'335'000,00	
	Excédent de dépenses		8'370'000,00	

Rapport de la COGES

Mme Emilie Dessimoz, donne lecture du rapport qui présente un budget 2026 équilibré et invite les membres du Conseil général de suivre les recommandations de la commission et d'accepter ce dernier tel que présenté. Elle remercie les membres de la commission pour leur investissement et le travail fourni pour l'analyse du budget, Mes. Christophe Germanier, Gautier Moulin, Gérald Nanchen et Mme Alexandra Jacquod pour leur disponibilité.

Débat final :

M. Guillaume Papilloud de l'Alliance communale relève avec satisfaction l'équilibre de ce budget 2026, soutenu par des revenus de qualité. Toutefois, il souligne la difficulté croissante pour les communes d'établir leurs prévisions budgétaires face à l'augmentation constante des charges, en particulier les charges de transfert. Il convient de noter que les revenus fiscaux seront impactés par la révision partielle de la loi fiscale. Cette dernière, en autorisant davantage de déductions pour les personnes physiques, réduit la marge de manœuvre de la commune qui se voit contrainte de trouver des revenus complémentaires pour compenser ces baisses.

L'ouverture prochaine de la crèche nurserie est également un facteur prépondérant sur le budget 2026.

Les coûts induits en investissement, entretien, en matière de personnel augmentent les charges de biens et services ainsi que celles du personnel.

Enfin, en plus des investissements obligatoires et nécessaires afin de répondre aux besoins croissants de la population, la commune prévoit des investissements pour le bien vivre à Conthey. Et malgré tous ces défis, la commune a su trouver un bon équilibre entre ses dépenses et ses revenus et l'alliance salue les efforts de gestion de la commune ainsi que leur volonté d'optimisation continue dans la présentation du budget.

Pour conclure, le groupe de l'alliance remercie et salue le travail accompli par le conseiller municipal Gautier Moulin, le service des finances sous l'impulsion de sa cheffe Alexandra Jacquod, ainsi que le travail, et non des moindres, de relecture et d'analyse effectué par la commission de gestion.

M. Lucas Schauenberg des Verts et PS remercie la COGES pour la qualité du travail. Il exprime ensuite une interrogation concernant certains investissements sportifs récents, qui semblent majoritairement destinés à un même public (cage à foot, skate parc, calisthénie), tout en reconnaissant leur pertinence et leur apport positif, il souligne l'importance d'adopter une approche plus inclusive, afin que les investissements publics tiennent compte de la diversité des âges et des genres au sein de la commune de Conthey.

c) Approbation du budget.

Les membres du Conseil général suivent les recommandations de la commission de gestion et accepte le budget tel que présenté par l'exécutif à l'unanimité des membres présents.

M. Christophe Germanier, remercie la Conseil général pour sa confiance. Les membres de la commission de gestion, la responsable des finances de la commune de Conthey et les différents intervenants en lien avec les finances communales sont remerciés pour leur travail.

5. Commission EEE : rapport d'activité 2025

M. Daniel Gyger, président de la commission EEE donne lecture du rapport d'activité et remercie les conseillers municipaux pour leur disponibilité et le temps accordé à leur commission ainsi qu'aux membres de sa commission pour leur implication. Il pose une question concernant l'état d'avancement du projet de toit végétalisé à l'UAPE. Il est relevé que, lors de la visite des lieux, aucun élément concret n'a pu être observé, et aucun support de présentation n'était disponible.

M. Régis Evéquoz, vice-président de la commune, précise que la végétalisation de la toiture a été intégrée au crédit d'engagement en cours de projet. Deux options ont été étudiées : une végétalisation totale de la surface ou une végétalisation partielle localisée autour des panneaux solaires. Pour des raisons budgétaires, la seconde option a été retenue. Le projet final prévoit ainsi la végétalisation de 40 % de la surface de la toiture (soit le pourtour des panneaux solaires), les 60 % restants étant occupés par l'installation photovoltaïque. Ce choix a permis de contenir les coûts à 50 000 CHF, contre un devis estimé à 180 000 CHF pour une couverture totale. La végétalisation est donc confirmée sur la portion définie.

6. Commission aggro-mobilité : rapport d'activité 2025

M. Julien Iten, président de la commission Aggro & Mobilité remercie les membres de la commission pour le travail accompli et donne lecture du rapport, avec les dates et les sujets des séances réalisées en 2025.

7. Postulat 05-2025 Ilots de chaleur, « les Verts et PS »

Ce postulat n'est combattu, il est transmis à l'exécutif pour traitement

8. Interpellation 03-2025 interpartis : impôts sur les chiens

La parole n'est pas demandée par les auteurs, l'interpellation est transmise directement à l'Exécutif pour réponse.

9. Réponse interpellation 01-2025 « Rue des Fougères »

M. Daniel Ruchat, auteur de l'interpellation remercie l'Exécutif pour les réponses fournies. Il précise que les mesures de circulation mises en place côté Ouest (direction Martigny), s'avèrent inefficaces.

En tant qu'utilisateur régulier de cet axe, il constate que de nombreux automobilistes ne respectent pas la signalisation et continuent de remonter la rue en sens interdit, mettant en danger les piétons. Il demande si des mesures de contrôle ou des aménagements complémentaires sont prévus ?

M. Gérald Nanchen, responsable de la sécurité, confirme que la police effectuera des contrôles réguliers afin de garantir le respect de la signalisation. Concernant la configuration de la rue des Fougères, l'interpellation mentionnait l'éventualité d'une impasse à la hauteur du bar Club 43. Toutefois, cette option impliquerait que les usagers se rendant au pressing ou au Club 43 soient contraints d'effectuer un demi-tour pour repartir vers l'ouest.

En raison de ces contraintes d'accès, une fermeture hermétique de la rue des Fougères n'est pas envisageable techniquement. Les contrôles de police seront intensifiés pour assurer l'efficacité du dispositif actuel.

10. Réponse interpellation 02-2025 « les coûts de l'aide Sociale »

Mme Ana Catarina Iten, autrice de l'interpellation, après avoir pris acte de la réponse fournie par le conseiller communal en charge, M. Fumeaux, exprime sa surprise quant à l'interprétation des données. Elle relève que la proportion de personnes d'origine étrangère bénéficiant de prestations sociales apparaît élevée au regard de leur poids démographique. Elle souligne qu'alors que cette catégorie représente 27 % de la population communale, son taux de recours aux aides sociales semble disproportionné

M. Fumeaux remercie l'intervenante pour ses remarques. Il rappelle que la Municipalité a instauré un contrôle systématique de la liste de toutes les personnes aidées afin de prévenir les abus. Il assure que cette ligne de conduite sera maintenue avec la même rigueur.

M. Vergères apporte une précision basée sur des chiffres récents parus dans la presse. Il souligne que le canton du Valais affiche l'un des taux d'aide sociale les plus bas, avec un poids de 1,9 %, alors que la moyenne nationale suisse s'établit à 2,9 %. Ce rappel vise à situer la performance et la situation valaisanne par rapport aux statistiques fédérales.

11. Réponse écrite à la question orale « Kids Paradise »

Lors de la séance du conseil général du 14 octobre 2025, plusieurs questions avaient été soulevées par Mme la conseillère Emilie Dessimoz, au nom des groupes « Les Verts et PS » concernant le projet Kids Paradise.

La réponse écrite a été transmise.

12. Infos municipalité

Crèche-nurserie

Mme Claudine Fumeaux fait un point de situation sur la mise en service de la nouvelle crèche. L'ouverture officielle est confirmée pour le 5 janvier 2026. Le personnel sera adapté graduellement en fonction de l'augmentation des effectifs. Des remerciements sont adressés aux services des bâtiments et aux équipes de la crèche pour leur engagement dans les préparatifs.

Nouvelle déchetterie de Colombé :

M. Patrick Boucher, chef du service Infrastructure et Équipement, présente l'état d'avancement du projet. Il informe l'assemblée que pour optimiser la gestion, la valorisation et le recyclage des déchets, la commune a procédé à la construction d'une nouvelle déchetterie sur le site de Colombé. Cette infrastructure est intégrée à la future zone de traitement des matériaux, laquelle comprendra également une décharge pour matériaux inertes. Celui-ci, donne un récapitulatif de l'historique du projet.

La déchetterie ouvrira officiellement ses portes en avril 2026.

Social, actions diverses

M. Damien Fumeaux présente les projets destinés aux seniors. L'objectif est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des manifestations spécifiques pour renforcer le lien social. La municipalité poursuivra ses efforts en matière d'intégration, notamment à travers la journée des nouveaux arrivants et des promotions civiques, les personnes récemment naturalisées y seront intégrées.

Mobilité : Avenue de la Gare – les Grands Prés

M. Nanchen responsable du dicastère, rappelle que la phase test actuelle découle des recommandations du plan directeur communal 2023. Il expose le contexte particulier de la zone commerciale de Conthey : un « entonnoir » de 40 hectares regroupant une multitude d'enseignes et de services dont l'attractivité est renforcée par la gratuité des parkings.

Points clés :

- **Observations** : Les pics de congestion se situent en fin de journée la semaine (16h45 -18h) et le samedi après-midi(15h – 18h15). Le trafic s'est partiellement reporté sur les axes secondaires (Route d'Antzère, Rue du Collège).
- **Mesures** : Côté prévention, après une phase initiale, les contrôles de police ont débuté en décembre.
- **Évaluation** : Les comptages de décembre étant biaisés par l'affluence des fêtes, une analyse scientifique et un sondage auprès des riverains seront réalisés en janvier 2026.
- **Perspectives** : La phase test durera jusqu'en mai 2026. Trois options seront alors étudiées : retour à la situation initiale, prolongation (12 mois maximum) ou installation définitive des mesures.

M. Julien Iten intervient pour poser une question relative à la phase test. Il s'interroge dès sur la pertinence de déplacer le flux de véhicules depuis des zones sécurisées vers des routes où les écoliers et les piétons ne bénéficient d'aucune protection.

M. Nanchen répond qu'il s'agit précisément d'une phase test destinée à observer ces reports de trafic. Concernant la route d'Antzère, il apporte une précision technique en indiquant que des piquets ont été mis en place pour assurer la sécurité des enfants sur le bas-côté.

Site de Saint Séverin :

M. Christophe Germanier expose les priorités suivantes pour le site :

- **Service du feu** : L'acquisition récente d'un nouveau camion de pompiers nécessite un garage aux dimensions adaptées. Un aménagement est prévu pour abriter le véhicule et offrir aux pompiers des espaces indispensables (vestiaires, rangements) dont ils ne disposent pas actuellement.
- **Salle communale** : Le projet prévoit la création d'une salle d'une capacité d'environ 200 personnes. Ce lieu, déjà évoqué lors du crédit d'engagement pour la maison communale, sera mis à disposition de la population pour de petits événements (lotos, réceptions, manifestations).
- **Espaces extérieurs** : Les terrains restants en zone d'intérêt général font l'objet d'études pour la création d'espaces de rencontre, de places de jeux ou de lieux destinés à des concerts en plein air.

Commission des règlements

Plusieurs règlements devraient être présentés au Conseil général en 2026.

- Règlement sur les taxes de séjour (premier examen étudié et validé)
- Règlement des cimetières
- Règlement sur l'énergie (en rapport avec le budget 2025 pour le versement des subventions)
- Règlement sur les vidéos surveillance

- Règlement des constructions et nouveaux plans de zones (fin 2026 – début 2027)

13. Divers

Aucune prise de parole n'est sollicitée.

M. Vergères, procède au bilan de cette première année législative. Il se félicite de l'esprit collégial qui a animé les débats, soulignant que le travail a été mené dans l'intérêt exclusif de la population. Il relève deux points exceptionnels pour cette période :

- Une assiduité remarquable : Avec un taux de participation de 92 %, il s'agit d'un niveau d'engagement rarement atteint les années précédentes.
- Une stabilité exemplaire : aucune démission n'a été enregistrée au sein du Conseil général cette année.

Il remercie enfin ses collègues du bureau du Conseil général, les responsables de la chancellerie, les chefs de services, les conseillers municipaux, M. le Président Christophe Germanier et Ludovic Glassey, responsable de la salle polyvalente pour leur collaboration tout au long de l'année écoulée.

M. **Christophe Germanier** et M. **Jean-Daniel Vergères** s'associent pour souhaiter de belles fêtes de fin d'année à toutes les personnes présentes.

Conthey, le 2 février 2026

Le Président du Conseil général



Jean-Daniel Vergères

La secrétaire du Conseil général



Ruchat Sabrina

Annexes : Commission EEE : Rapport d'activité

Commission agglo-mobilité : rapport d'activité 2025

Postulat 05-2025 Ilots de chaleur

Interpellation 03-2025 interpartis : impôts sur les chiens

Réponse interpellation 01-2025 « Rue des Fougères »

Réponse interpellation 02-2025 « les coûts de l'aide Sociale »

Réponse écrite à la question orale « Kids Paradise »